

15.00 crédits

Q1 et Q2



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Van Wymeersch Brigitte (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Quel que soit le sujet, le travail de fin d'études permet à l'étudiant de : - réaliser une synthèse d'une question scientifique donnée, - contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, - exposer clairement les résultats de son travail.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Le travail de fin d'études doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le travail de fin d'études est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail d'ampleur plus limitée qu'un mémoire, consistant en un status quaestionis d'une problématique de la discipline du master et pouvant être circonscrit en 1 an. 1
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Le Règlement des mémoires/TFE de la Faculté de philosophie, arts et lettres fixe les dispositions particulières applicables à l'ensemble des mémoires et TFE des programmes de la Faculté. La présente fiche complète ce Règlement dans les limites fixées par celui-ci. L'évaluation du TFE appréciera l'aptitude à cerner un objet de recherche et à poser une problématique, à mener une enquête heuristique de qualité, à appliquer aux travaux et/ou sources utilisés les principes de la critique documentaire, à synthétiser les informations récoltées et à en assurer la communication écrite. En application de l'article 73 du RGEE, le jury peut s'opposer à l'inscription d'un·e étudiant·e au TFE dans le cas où l'étudiant·e n'aurait pas participé aux différentes étapes du dispositif pédagogique telles que détaillées ci-dessus et, a fortiori, si l'étudiant·e n'a pas suffisamment été en contact avec son promoteur/sa promotrice.
Contenu	Le travail de fin d'études consiste à faire le point de la question sur un sujet donné. Le promoteur du TFE est librement choisi par l'étudiant parmi les membres du personnel académique, titulaire d'un doctorat, de la commission de programme en histoire de l'art et archéologie. Les lecteurs sont choisis par le jury. Le corps du TFE, indépendamment de la bibliographie, des illustrations et des annexes, comptera entre 40 et 60 pages (comportant 2000 caractères par page).
Faculté ou entité en charge:	EHAC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)	MUSA9CE	15		